

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 16

votants : 28

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE -
ÉCOLE SAINT-JEAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2018-87

L'an deux mil dix-huit,
le : **Lundi 17 décembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2018.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE,
Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Serge
DELAVALLEE et M. Thierry PINOT.

Absents ou excusés : Mme Marie-José MARTIN qui a donné pouvoir à
Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Véronique LOUWAGIE qui a donné
pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Christine CLOUET qui a
donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Mickaël MESNIL qui a donné
pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, Mme Sandrine DURSUN qui a
donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a
donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Nicolas CLOLUS qui a
donné pouvoir à M. Gilles FONTAINE, M. Jean-Philippe THOMAS qui
a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Baptiste
GAGEZ qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, M. Claude
BELLUCO qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme
Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Thierry PINOT, Mme
Véronique MARY qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE et
Mme Sabine GUIRADO.

Madame Charlène RENARD a été nommée Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 20 DEC. 2018

Publié

le : 20 DEC. 2018

Le Maire,



**Philippe
VAN-HOORNE**



Les enseignants de l'école Saint-Jean organisent une classe de
neige pour leurs élèves de CM2. Cette dernière est programmée
du 20 au 26 janvier 2019, à Saint-Jean d'Aulps, en Haute-Savoie.

21 élèves aiglons sont concernés par cette classe de neige.

Plusieurs objectifs ont été définis avant, pendant et après ce
séjour, permettant d'aborder diverses disciplines telles que la
géographie, les sciences, les mathématiques, l'histoire de l'art
ou l'éducation physique et sportive.

Toutes les activités prévues sur place (étude de la région, de la
faune et la flore, du patrimoine savoyard...) permettront une
étude complète du milieu montagnard avec des animateurs
confirmés.

Afin de financer cette classe de neige, l'école Saint-Jean sollicite une subvention exceptionnelle.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
PAR 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme BOUCHAUD),***

➤ ***SE PRONONCE FAVORABLEMENT quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 420 €.***

Les crédits seront pris sur l'imputation 20 / 6574 / 200
« réserves pour subventions » budget 2019.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

ÉCOLE SAINT JEAN

4, rue du Maure

61300 L'AIGLE

☎ 02.33.84.11.60

✉ direction.ecole-st-jean@orange.fr



Budget prévisionnel

séjour classe de Neige à Saint Jean d'Aulps
(Du dimanche soir 20 Janvier au samedi matin 26 Janvier 2019)

Enfants concernés : élèves de CM2

Dépenses :

Prix du séjour par enfant : 380 Euros
Nombre d'enfants : 72

Soit une dépense totale de : 27 360 Euros

Recettes :

Participation des familles : 280 Euros x 72 20 160 Euros
Participation de l'association de parents d'élèves :
40 Euros par élève soit 2 880 Euros
Subventions communales sollicitées : 1 200 Euros
Actions de l'école : 3 120 Euros

Total recettes 27 360 Euros

Vu, à L'AIGLE
le 20 DEC. 2018



Le Maire de L'AIGLE,
Conseiller départemental de l'Orne,

Philippe VAN-HOORNE

Fait le 15 Octobre 2018
Claude NOURY, chef d'établissement